

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ARRETE
Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire
Au titre de l'année 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 19 novembre 2019 ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de 2020 :

- 01 FRUCHET-COSTE Marlène
- 02 GENET Laurent
- 03 THERY Jérôme
- 04 DUGAST Florence
- 05 DESVAUX Stéphanie
- 06 ALAUZET MONTADE Christel
- 07 BOUTEILLER Laurine
- 08 MAZEAU-MORIN Annick
- 09 CAZABAN Pauline
- 10 QUERE Pierre
- 11 GUILLET Nicolas
- 12 LEGER Benoît

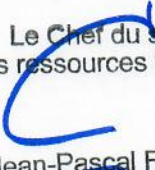
- 13 COULIBALY Eric
- 14 DIDIERLAURENT Sabine
- 15 HOLLEVILLE Nicolas
- 16 COSTEDOAT-LAMARQUE Véronique
- 17 LOYAU Sophie
- 18 DEPECKER Aline
- 19 DUPIRE Anne
- 20 MONTCHARMONT Adeline
- 21 LEGRAND Florence
- 22 DURAND Eric
- 23 CHEVALIER Marie-Laure
- 24 COLANGE Odile
- LC1 BORN Claire
- LC2 PICHARD Françoise

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **14 JAN. 2020**
Pour le ministre et par délégation

Le Chef du service
des ressources humaines,


Jean-Pascal FAYOLLE